



FICHE RÉFLEXE

Les emballages eco-conçus

Les 3 actions clés

1

Alléger et optimiser l'emballage



2

Améliorer la recyclabilité



3

Apposer les consignes de tri



Prérequis >> Définir **la juste protection** pour votre produit :
L'emballage doit avant tout protéger le produit et limiter les risques de perte et de gaspillage.



Alléger et optimiser l'emballage :

- Réduction du grammage et l'épaisseur.
- Optimisation des dimensions et du design
> Minimum de vide dans l'emballage.
- Suppression des unités d'emballage.
- Concentration des produits.

Faire le point sur votre démarche d'éco-conception ?



« Pour diminuer notre impact environnemental, nous avons réduit le poids de nos emballages de X% »



Améliorer la recyclabilité :

- Emballages constitués d'un seul matériau ou d'une seule résine plastique.
- Choisir un matériau qui dispose d'une filière de recyclage :
 - Verre.
 - Papier / Carton / Briques.
 - Aluminium / Acier.
 - Emballages en plastique rigide : PET ou PE ou PP (ou PS*).
 - Emballages en plastique souple : PE*.
- Privilégier des éléments associés (opercules, étiquettes, bouchons, pompes, encres, colles etc.) et des additifs qui n'impactent pas le recyclage.
- Vous optez pour un plastique biosourcé (plastique issu tout ou partie de matières renouvelables) ? Privilégier les plastiques biosourcés recyclables : bio-PET, bio-PE, ou bio-PP.

Tester la recyclabilité de votre emballage ?



« Saviez-vous que cet emballage est recyclable ? En le déposant dans votre bac de tri, vous lui donnez une seconde vie »



Apposer les consignes de tri

- Pour que vos consommateurs sachent dans quel bac de tri déposer l'emballage une fois vide.
- 85% des consommateurs affirment que l'Info-tri donne envie de trier les emballages !
- Retrouvez toutes les informations pour construire et apposer l'Info-tri sur vos emballages, être en accord avec les nouvelles exigences de la réglementation dans le guide dédié.

Construire et apposer l'Info-tri ?



adelphe.fr/info-tri

« Tous nos emballages sont porteurs d'une consigne de tri pour vous permettre de faire le bon geste de tri et leur donner une seconde vie ! »

Connectez-vous

www.monespace.adelphe.fr

Suivez-nous

@Adelphe_fr

Contactez-nous

entreprises@adelphe.fr

0 809 108 108
service gratuit * prix appel

Abonnez-vous !

Suivez l'actualité de vos emballages avec l'Eco-News sur www.adelphe.fr